

Citernes souples incendie : Labaronne-Citaf à l'origine de la première norme française

Comment garantir une intervention rapide des pompiers dans tous les lieux où un incendie est susceptible de se déclarer, même lorsqu'ils sont difficiles d'accès ?

Les collectivités, les mairies, les entreprises du BTP, de la construction, de l'industrie et de l'agriculture ont tous la préoccupation d'agir pour protéger les personnes et les biens qui sont sous leur responsabilité.

Opter pour une citerne souple représente alors le choix idéal pour limiter les travaux de terrassement ou d'aménagement de l'espace, profiter de coûts réduits et de capacités de stockage modulables en fonction des besoins, tout en s'inscrivant dans une démarche durable et écologique.

Pour autant, reste déterminante la conformité de ces produits. Comment s'en assurer ? C'est pour répondre à cette question que **Labaronne-Citaf**, l'inventeur du stockage souple, a décidé d'influer sur le secteur en inspirant la première norme française pour la citerne souple incendie : la NF S62-250 attestant non seulement la conformité du produit mais aussi et surtout l'excellence de ce dernier.



La nouvelle norme française (Afnor) pour les citernes souples incendie : la réussite de Labaronne-Citaf

Véritable pionnière, Labaronne-Citaf écrit depuis 1957 l'histoire de la citerne souple.

Si l'entreprise fabrique depuis les années 90 des citernes pour l'incendie, ces dernières, dites DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie), étaient adaptées aux usages des pompiers selon les demandes.

Au fil des recommandations de la profession et des nécessités sur le terrain, Labaronne-Citaf a souhaité certifier cette gamme de citernes avec la norme qualité du CSTBat (devenue depuis QB - Qualité pour le Bâtiment).



Mariage audacieux et réussi, la citerne incendie CSTBat a conquis de nombreux utilisateurs aux quatre coins de la France et à destination des collectivités, des mairies, des entreprises du BTP, de la construction, de l'industrie ou encore de l'agriculture.

Utilisée de surcroît pour protéger des sites industriels, un tunnel ferroviaire, une ZAC, des centres aérés, un site nucléaire, des parkings, des centres commerciaux, des supermarchés ou encore des chaudières/chaufferies collectives, les citernes Labaronne-Citaf sont les seules à disposer de tous les agréments nécessaires : validation des SDIS compétents, norme ISO ET avis technique CSTBat.



Fort de ses expériences, Labaronne-Citaf, en révolutionnant en profondeur le secteur des citernes incendie, a impulsé la première norme française pour les citernes souples incendie : la NF S62-250.

Marque de certification leader en Europe, elle aura pour but de garantir la qualité, la fiabilité et la performance des citernes souples incendie.

Choisir Labaronne-Citaf c'est opter pour la qualité d'un produit certifié CSTBat et NF S62-250 !



Labaronne-Citaf : une expérience de 60 ans et une qualité "Made in France" plébiscitée dans le monde entier

Si plus de 55 000 utilisateurs (entreprises privées, entités publiques, agriculteurs, associations, ONG, sécurité civile, pompiers) font confiance à Labaronne-Citaf dans plus de 40 pays (Cambodge, Pérou, Chili, Viêt Nam, Maroc, Pologne, Italie...), c'est parce qu'elle a acquis au fil des ans un savoir-faire incomparable.

Elle propose à ses clients un véritable accompagnement de A à Z, de la définition du projet jusqu'à la mise en service et l'exploitation (BE intégré, conseils et R&D, production, installation, SAV, gestion des stocks).

Son expérience de 60 ans dans les citernes souples lui permet de fournir des produits adaptés à tous les besoins : stockage de carburants, d'eau/d'eau potable, d'effluents agricoles et industriels, d'engrais liquide, de gaz, d'huiles minérales et de process industriels.

Contrairement à ses concurrents, Labaronne-Citaf se démarque en étant la seule société du marché à offrir de véritables garanties concernant :

1. la **longévité de ses produits** : leur durée de vie est prouvée par des installations ayant plus de 25 ans
2. la **fabrication "100% Made in France"** : tout est fabriqué dans les locaux de la société en Isère. Labaronne-Citaf est aussi la seule à disposer d'un tissu français, spécialement conçu pour le stockage de l'eau potable, qui répond aux normes ACS (attestation de conformité sanitaire)
3. l'**homologation CSTBat** pour les citernes souples sur l'application Défense Incendie et à l'origine de la future norme française pour les citernes souples incendie (NF S62-250)

Très innovante, elle est non seulement à l'origine des normes et standards de qualité dans le domaine des citernes souples mais elle est aussi perpétuellement en recherche d'améliorations pour satisfaire totalement ses clients.



Labaronne-Citaf, pionnière depuis 1957, grâce à un fondateur visionnaire

Labaronne-Citaf est une très belle **success story à la française** !

Son histoire est intimement liée à celle de son fondateur, Monsieur André Labaronne, qui était un véritable innovateur.

Tout commence dans les années 50, quand M. Labaronne vit en Algérie. Il souhaite stocker de l'eau de pluie à l'abri de l'évaporation et des pollutions mais il n'existe aucun produit sur le marché susceptible de lui apporter une solution pragmatique à la fois qualitative et pérenne.

Il invente alors la toute première souple autoportante qui sera déposée sous le brevet n° 1.460.825.

Suite aux événements liés à l'indépendance de l'Algérie, M. Labaronne vient en France et il installe sa société à côté de Tours.

Bien des années plus tard, l'actuel dirigeant de Labaronne-Citaf, M. Benoit Balandras, reste fidèle aux convictions et à la philosophie du fondateur de la société : *"L'innovation distingue un leader d'un suiveur"* !

Si les brevets que M. Labaronne a déposés entre 1957 et 1967 sont toujours à l'origine des produits proposés, les évolutions et les adaptations successives ont permis à ce fleuron de l'industrie française de s'imposer comme un leader, notamment dans le domaine de la sécurité avec ses citernes souples incendie.

Aujourd'hui, Labaronne-Citaf fabrique chaque année plus de 3000 citernes souples dans ses locaux de Pont-Evêque, à quelques kilomètres de Vienne, situés sur un site de 8000 m² (7000 m² d'ateliers et 1000 m² de bureaux).



Pour en savoir plus

Site web : <http://www.labaronne-citaf.eu/>

Facebook : <https://www.facebook.com/labaronne.citaf>

Twitter : <https://twitter.com/LCitaf>

Google + : <https://plus.google.com/u/0/104462287642401739609>

Instagram : <https://www.instagram.com/labaronne.citaf/>

Pinterest : <https://fr.pinterest.com/labaronnecitaf/>

YouTube : <https://www.youtube.com/user/labaronnecitaffrance>

Contact Presse

LABARONNE-CITAF

Nathalie COUINET

E-mail : n.couinet@citaf.eu

Tel : 04 74 31 40 40 / 06 86 73 41 85